

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 26 janvier 2017

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 26 janvier 2017, à 20h30 sous la présidence de Monsieur Sébastien HUET, le Maire.

Etaient présents : Mrs Didier DUBOIS, Jean FRAYSSE, Patrice LEFFRAY et Mmes Patricia RIVOIRE, Catherine WEISS et Aurélie COURCELLE

Etaient absents excusés : Mmes Julie HEURTELOUP (Bon pour pouvoir à Aurélie COURCELLE) et Mrs Cédric BODEREAU et Jean-Claude BESNARD

Date de convocation : 14/01/2017

Ordre du jour :

- Convention Molosse Land
- Réserve Parlementaire pour travaux école Ad'Ap + incendie
- Pays Vallée de la Sarthe : Diagnostic groupé éclairage public
- Devis Orange : Enfouissement des réseaux
- Subvention aux associations
- Conseil Général : Panneaux signalétiques
- Affaires diverses

Convention Molosse Land

Monsieur le Maire présente la convention fourrière de Molosse Land comprenant :

- Accueil en fourrière des animaux errants ou dangereux (chiens et chats), 24h/24h, 7j/7j
- Prise en charge des chiens mordeurs ou griffeurs
- Identification des propriétaires des chiens avec tous les moyens à leur disposition

Cette convention court jusqu'au 31/12/2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette convention pour l'année 2017 pour un montant de 300 € HT et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Délibération n°20170101

Réserve Parlementaire pour les travaux de l'école Ad'Ap et incendie

Le Conseil Municipal projette de mettre en place l'accessibilité et la mise aux normes du système de détection incendie de l'école.

Des devis ont été réalisés pour un montant total de 10312.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que ces travaux doivent être inscrits au budget 2017 et décide de déposer une demande de subvention au titre de dotation parlementaire auprès de Monsieur le Sénateur, Louis-Jean de Nicolaÿ .

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Délibération n°20170102

Pays Vallée de la Sarthe Diagnostic Eclairage public

Après lecture de la proposition de diagnostic groupé de l'éclairage public, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à ce diagnostic.

Délibération n°20170103

Subventions aux associations

Les dossiers étant incomplets, aucune décision n'a été prise.

Ce point sera examiné lors d'un prochain conseil.

Devis Orange : Enfouissement des réseaux

Monsieur Le Maire présente la convention définissant les modalités administratives et financières relatif et les devis en date du 24 novembre 2016 de la société Orange n°54-15-00065665 1/2 d'un montant de 13 892.00 € HT et n°54-15-00065665 2/2 d'un montant de 2 543.50 € HT relatif à l'enfouissement des réseaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention cadre relative à l'enfouissement des réseaux de communications électroniques.

Le Conseil Municipal accepte et autorise Monsieur le Maire à signer les devis Orange.

Délibération n°20170104

Conseil départemental : Remplacement de panneaux signalétiques

Monsieur le Maire expose la proposition du Conseil Départemental pour le renouvellement de la signalisation directionnelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil ne donne pas suite à l'offre de prix n°20507106/C du 5 octobre 2016.

Délibération n°20170105

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h15.